BULLETIN COMMUNAL ET PAROISSIAL

INFO Broc

N° 2 PRINTEMPS / ÉTÉ 2025

SOMMAIRE

3 Éditorial

4 Mémento communal

5 Assainissement et modernisation de la piscine communale

6 Séance d'information EauSud et ABVH

7-8 Vie paroissiale

9 Mémento paroissial Notre-Dames des Marches

10-11 Rencontres des Jeunesses Gruériennes

12 Condoléances

13 Carnaval 2025

14 Reflets photographiques

15-16 Avis communaux

17 Les séneçons : une famille inquiétante

18 Seniors

19 Laiterie Chez Jaco

20-21 La Seigneurie de Montsalvens

22 Jeu aux couleurs brocoises

23 Recette de saison

24 Photo historique

Les informations administratives, les annonces d'événements et activités locales sont à votre disposition sur le site internet de la Commune de Broc

www.broc.ch

INFO *Broc*

Contacts et informations pour insérer vos

PUBLICITÉS ET ANNONCES

infobroc@broc.ch
026 921 80 10

PHOTO *de couverture*

L'eau fait partie intégrante du paysage et du patrimoine dans notre région. À Broc, nos fontaines sont présentes dans le village, témoignages d'un passé où elles étaient des lieux de rencontre et sources d'eau précieuse. Aujourd'hui encore, elles rafraîchissent promeneurs et habitants. © Henri Favre

ÉDITORIAL
Il y a toujours une place pour le rire

L'année est parsemée de jours de fête. Noël, Pâques, la Bénichon, le 1er Mai et bien d'autres sont l'occasion de partager un moment de joie. Le 1er avril, il est de coutume de faire des farces à ses connaissances, à ses amis et à sa famille ou d'accrocher un poisson en papier dans le dos d'une personne sans qu'elle s'en rende compte. L'une des hypothèses les plus répandues sur l'origine du poisson d'avril remonte à l'adoption du calendrier grégorien en 1582. Certains ne souhaitaient pas abandonner le calendrier julien et continuaient de célébrer la nouvelle année à la fin mars. Alors, le 1er avril, on leur offrait un poisson, symbole de naïveté et de légèreté, en guise de moqueries et de plaisanteries.

Bien que la symbolique du poisson ne se soit pas toujours exportée en même temps, cette coutume de faire des plaisanteries s'est répandue dans de nombreux pays sous le nom de « jour des fous », « tromperie du 1er avril », « jour des mensonges » ou « jour des ânes ».

Cette année, les amateurs de sensations extrêmes ont été dupés par l'équipe des Rencontres des Jeunesse Gruériennes de Broc. Il n'y aura pas de tyrolienne depuis la Dent de Broc durant les RJG. Un poisson d'avril se cachait derrière le projet Exozet annonçant qu'une tyrolienne serait installée depuis la Dent de Broc jusqu'à la place de fête ! Il fallait se méfier de ce projet un peu trop perché promettant une descente de 3,1 kilomètres avec trois virages.

Mais ce qui n'est pas une blague, c'est que l'équipe des RJG a offert des billets pour tester une véritable tyrolienne à Charmey. Un tirage au sort a été effectué parmi toutes les personnes ayant invité un ami sur Instagram à relever ensemble ce défi. Ce poisson d'avril a finalement tout de même fait des heureux !

On était convaincu que les membres de la Société de jeunesse de Broc avaient de l'humour. Là, ils ont fait fort. Quelle équipe ! Malgré le travail herculéen de préparation pour la fête du mois de juillet, ils ont laissé tomber un instant tout le sérieux que demande une telle organisation pour faire une excellente blague.

Dans un autre style d'humour, notre journal vous propose un jeu spécial. Il faut compléter un texte où chaque mot manquant doit contenir « Broc ». Voilà un clin d'œil amusant à notre village.

Que l'on soit piégé par un poisson d'avril ou farceur, l'important est de se rappeler qu'il y a toujours une place pour le rire.

Le comité de rédaction

DENNER EXPRESS
Marché-Centre Sàrl
Rue de Montsalvens 39
1636 Broc

TAMOIL
Station-service Tamoil
Tél. 026 921 15 20
Fax 026 921 94 20

marche-centre@bluewin.ch

AVIS COMMUNAL
Mémento

Conseil communal
Claude Cretton – Syndic – 079 456 66 18

Administration
Commune de Broc
Rue du Bourg de l'Auge 9 – 1636 Broc
www.broc.ch
Horaire
Lundi au jeudi
10 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 00
Vendredi + veille de fêtes
10 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 16 h 00

Secrétariat
commune@broc.ch – 026 921 80 10

Contrôle de l'habitant
controlehabitant@broc.ch – 026 921 80 10

Finances
finance@broc.ch – 026 921 80 11
impot@broc.ch – 026 921 80 14

Service technique
technique@broc.ch – 026 921 80 16

Services communaux et édilité
079 433 23 07

Service des eaux
079 433 23 08

École
Stéphane Sudan – Directeur – 079 247 50 26
www.ecolebroc.ch

Accueil extrascolaire Timoun
Stella Grand – Responsable – 079 734 47 22
aes.timoun@gmail.com

Service des curatelles Haute-Gruyère
Entente intercommunale Bas-Intyamon, Broc, Grandvillard, Gruyères, Haut-Intyamon, Le Pâquier
Rue du Bourg de l'Auge 9 – CP 15 – 1636 Broc
curatelles@hautegruyere.ch – 026 921 80 18
Horaire de la permanence téléphonique
Lundi 8 h 30 - 11 h 30 / 14 h 00 - 16 h 30
Mardi-mercredi-jeudi 14 h 00 - 16 h 30
Vendredi 8 h 30 - 11 h 30 / 14 h 00 - 16 h 00

Déchetterie
Horaire d'été du 1er avril au 31 octobre
Mardi 17 h 00 - 19 h 00
Mercredi 13 h 00 - 16 h 00
Vendredi 17 h 00 - 19 h 00
Samedi 10 h 00 - 12 h 00 / 13 h 00 - 16 h 00
À l'exception des jours fériés : voir MÉMODéchets
Horaire d'hiver du 1er novembre au 31 mars
Mercredi 13 h 00 - 19 h 00
Samedi 10 h 00 - 12 h 00 / 13 h 00 - 16 h 00
À l'exception des jours fériés : voir MÉMODéchets

Foyer La Rose des Vents
Rue Nestlé 5 – 1636 Broc
www.rose-des-vents.ch – 026 921 60 00

La Poste – Broc
0848 88 88 88
Lundi au vendredi 8 h 00 - 11 h 00 / 14 h 00 - 18 h 00
Samedi 8 h 30 - 11 h 00

Pharmacie Benu – Broc
026 921 26 26

Pharmacie de garde
0900 146 146

Médecin de garde
0800 170 171

HFR Riaz – Hôpital Sud fribourgeois
026 306 40 00

HFR Fribourg – Hôpital cantonal
026 306 00 00

Pompes funèbres de la Gruyère
Jean-Marie Savary – 026 921 20 22

Gendarmerie – Broc
026 305 87 88
PolProxGruyere@CHFch

Police
117

Pompiers
118

Urgences santé
144

ASSAINISSEMENT ET MODERNISATION *de la piscine communale*

Le chantier d'envergure de la piscine marque le début d'une transformation visant à offrir aux habitants et aux visiteurs de tout horizon un espace aquatique moderne et convivial.

Le premier coup de pioche a été donné le 26 août 2024, signifiant une nouvelle jeunesse pour cette infrastructure de loisirs chère à notre village et appréciée loin à la ronde.

La construction d'un nouveau bâtiment, comptant pour le public un espace de restauration et des vestiaires, présente des installations plus performantes et adaptées aux besoins des nageurs et visiteurs.

La pose des bassins en acier inox ainsi que l'ensemble du système de traitement des eaux ont été une étape clé, avec une attention particulièrement portée à la qualité des matériaux et aux normes de sécurité en vigueur.

Pour enrichir l'expérience aquatique, des équipements ludiques et sportifs ont été installés : deux plongeoirs, un toboggan pour petits et grands, une pataugeoire et divers aménagements promettant de beaux moments de détente et de plaisir.

Plus d'informations sur les dates et heures d'ouverture, les tarifs, etc.
www.broc.ch/activites-et-tourisme/loisirs-et-sport/piscine-communale

Piscine Broc

Dès le samedi 14 juin 2025, la piscine entièrement rénovée accueille les amateurs de baignade !

La Marmotte
Tabacs - Journaux - Papeterie - Loterie
Pauline Cardoso
1636 Broc Tél. 026 921 17 77

MARDI 1ER JUILLET 2025
Séance d'information EauSud et ABVH

Présentation de deux projets
- Renouvellement du captage d'eau potable du Pont du Roc à Charmey et de la conduite d'adduction.
- Réalisation d'une conduite de liaison entre les stations d'épuration (STEP) de Broc et Charmey.

La société EauSud SA et l'Association intercommunale du Bassin Versant Haute-Gruyère (ABVH) invitent les citoyens de Broc, Charmey et Morlon à une séance d'information dédiée au projet de renouvellement du captage d'eau potable de Pont du Roc et de la conduite d'adduction reliant Charmey-Bulle, ainsi qu'à la conduite de liaison entre les stations d'épurations de Charmey et Broc, qui se tiendra le **mardi 1er juillet 2025 à 20 h 00 à Charmey** (La Scie, Sous les Vanels 23).

Qui est EauSud SA ?
Créée en 2005, EauSud SA est une société spécialisée dans le captage et l'adduction d'eau potable, en mains de communes ou d'associations de communes du sud fribourgeois. Elle gère d'importants captages, notamment celui de Pont du Roc, situé dans la commune du Val-de-Charmey et celui de la Fin de la Porta à Grandvillard.

À ce jour, près de 50 communes du sud du canton de Fribourg profitent de plus de 4,7 milliards de litres d'eau prélevés et distribués annuellement par EauSud SA.

金嶺 Jin Lin
CAFÉ-RESTAURANT CHINOIS
Rue du Prieuré 3 – 1636 Broc
Goûtez nos spécialités asiatiques
Midi : ASSIETTE DU JOUR – MENU DU JOUR
Soir : SPÉCIALITÉS CHINOISES À LA CARTE
P Veuillez réserver votre table au **026 921 15 12**
Fermé le lundi soir et le mardi

En quoi consiste le projet Pont du Roc ?
EauSud SA a pour mission de garantir un approvisionnement en eau potable de qualité et en quantité suffisante pour près de 50'000 habitants. Les installations techniques du captage du Pont du Roc, datant des années soixante, ont atteint leur durée de vie. Le puits, tout comme la conduite d'adduction qui achemine cette précieuse ressource qu'est l'eau potable jusqu'au réservoir de Vaucens à Bulle, doivent être renouvelés.

Les objectifs de ce projet sont multiples : moderniser, sécuriser et renforcer les infrastructures essentielles.

Qui est l'ABVH ?
Créée en 2024, l'ABVH est une association intercommunale qui regroupe 12 communes du district de la Gruyère. Elle a notamment pour but l'agrandissement de la STEP de Broc, la réhabilitation de la STEP de Charmey en ouvrage de prétraitement et de pompage, ainsi que la mise en œuvre d'une conduite de liaison entre les deux stations d'épuration.

Pourquoi transformer la STEP de Charmey en station de pompage ?
En premier lieu, cette réalisation satisfera aux exigences cantonales dans le cadre du regroupement des communes pour la gestion des eaux par bassin versant (Loi cantonale sur les eaux). Ensuite, l'agrandissement et la modernisation de la STEP de Broc permettront un traitement plus efficient des eaux usées, afin de répondre aux normes en vigueur. Actuellement, ni la STEP de Charmey ni celle de Broc ne sont conçues pour traiter spécifiquement l'azote (par nitrification-dénitrification).

Le projet prend en compte l'évolution des activités industrielles, touristiques, ainsi que l'accroissement de la population et permettra d'augmenter la capacité tout en améliorant les performances d'épuration (rejet des eaux de meilleure qualité dans les milieux récepteurs).

But de la séance
Informer la population des travaux qui seront réalisés dans chacune des communes concernées par ces travaux. Les représentants de la société EauSud SA et de l'ABVH se réjouissent de vous accueillir pour présenter les projets et répondre à vos questions.

VIE PAROISSIALE
Reflets de l'Assemblée du 14 avril 2025

L'Assemblée paroissiale s'est tenue le 14 avril 2025 au centre paroissial de Broc. Elle a rassemblé 23 paroissiens. Le procès-verbal de l'Assemblée du 22 avril 2024 est approuvé (une abstention). Il a été publié sur le site internet communal.

Les comptes 2024 de la paroisse affichent un déficit de CHF 15'067.96 au lieu des CHF 16'601.64 budgétisés. Des charges administratives moindres, des charges liées en hausse et des rentrées fiscales stables expliquent ce résultat. Les comptes sont acceptés (2 abstentions). Le budget 2025 présente un déficit de CHF 15'695.10.

Les demandes de sorties d'église continuent d'augmenter (23 en 2024). Elles soulèvent des inquiétudes quant à la viabilité financière future. Le Conseil de paroisse se projette dans l'avenir et élabore une planification sur une période de quatre ans.

Au sein du personnel paroissial, Almyre Biolley a décidé de se retirer de sa fonction de remplaçante du sacristain. Stéphane Rosset occupera désormais ce poste. Merci à ces deux paroissiens pour leur dévouement. Un changement a eu lieu parmi les membres du Conseil paroissial en raison de la démission de Charles Rochat. Christian Bron a été élu tacitement et commencera son mandat très bientôt.

Francis Aebischer, conseiller paroissial responsable des bâtiments, fait savoir que les travaux concernant la sonorisation et l'audiovisuel du centre paroissial sont terminés. Les travaux d'électricité à l'église sont également achevés. Francis Aebischer annonce que les thuyas qui entourent l'église vont être arrachés, car ils sont devenus dangereux. De nouvelles plantations sont prévues.

La séance est levée à 21 h 07.

Le procès-verbal complet sera à disposition sur le site internet de l'Unité pastorale Notre-Dame de l'Évi. Une version papier sera disponible sur demande au secrétariat de la paroisse.
www.upndevi.ch/paroisses/paroisse-de-broc

CONSEIL PAROISSIAL
Assermentation

Le 15 avril 2025, Christian Bron a été assermenté en tant que nouveau membre par le Conseil paroissial, succédant ainsi à Charles Rochat au dicastère du centre paroissial suite à sa démission.

Christian Bron est une figure bien connue. Il a occupé le poste de responsable des finances de 2018 à 2023. Un immense merci lui est adressé pour son engagement et son enthousiasme.

SOUPE DE CARÊME
Générosité et succès

La soupe de Carême du vendredi 18 avril a été un franc succès. Le Conseil paroissial remercie chaleureusement tous les participants. Grâce à leur générosité, la somme de CHF 800.– a été récoltée pour Action de Carême et ses engagements pour un monde plus juste, sans faim et sans pauvreté.

Un grand merci aux futurs confirmands (Tom Dafflon, Alice Feijoo, Eloi Corpataux, Eline Ruffieux et Célien Ruffieux) pour leur aide efficace à la mise en place, au service et à l'animation musicale.

© Freepik

SAPIN DE NOËL
Remerciements

Un grand merci à la bienveillante famille brocoise qui a livré et offert un superbe sapin pour notre église à l'occasion des festivités de Noël.

CENTRE PAROISSIAL ET ÉGLISE
Travaux d'électricité et de sonorisation

En 2023 et 2024, les paroissiens ont accepté des crédits pour le renouvellement du matériel de sonorisation et la mise aux normes du système électrique.

Désormais, nous bénéficions d'une sonorisation moderne et efficace, ainsi que d'une installation électrique sécurisée, avec un plan du réseau conçu pour les besoins futurs.

Merci à SOS-Télé, à l'entreprise Francis Scherly, à EF Energies et à Control Elec qui ont participé aux travaux.

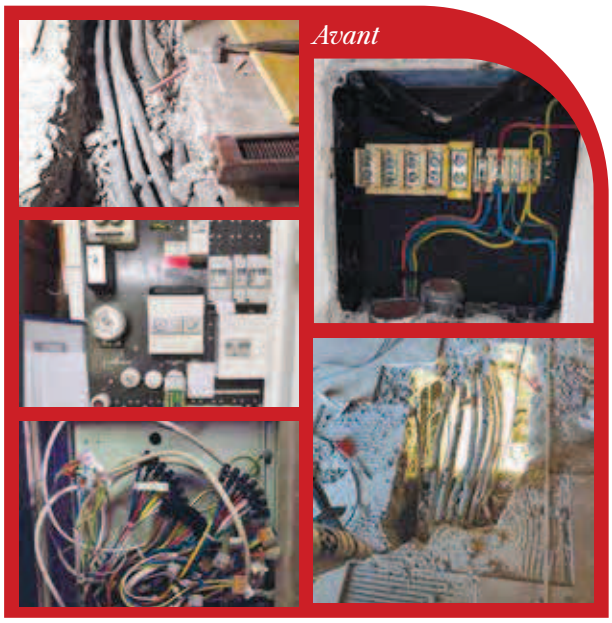

O Sellier Savary
Olivier Savary
Rue de Vuippens 57
1630 Bulle

info@osellier.ch
026 913 04 70

osellier.ch
O Sellier Savary

VOILE SOLAIRE · BÂCHE
Osellier
GARNISSAGE AUTOMOBILE
MOBILIER

Lionel Barras bois Sàrl

Parquet - Menuiserie
1636 Broc

079 421 35 90 | www.lionelbarras-bois.ch

AVIS PAROISSIAL
Mémento

Conseil paroissial
Karine Barthélemy – Présidente – 078 940 76 30

Secrétariat
Centre paroissial
Rue des Écoles 7 – 1636 Broc
026 921 90 98
paroissebroc@bluewin.ch
Horaire
Mardi 9 h 00 - 11 h 00

Unité pastorale Notre-Dame de l'Évi
Curé modérateur
Abbé Joseph Gay – 026 921 21 09
Secrétariat
Rue de l'Église 18 – 1663 Gruyères
026 921 21 09
secretariat@upndevi.ch
Horaire
Mardi, mercredi, jeudi
8 h 30 - 11 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00

Site internet de
l'Unité pastorale Notre-Dame de l'Évi
www.upndevi.ch

Site internet
de Notre-Dame des Marches
www.lesmarches.ch

Horaire des messes
À l'église de Broc
Samedi 18 h 00
À la chapelle de Notre-Dame des Marches
Dimanche 10 h 30
Mardi 15 h 00
Jeudi 15 h 00
Samedi 8 h 30
Renseignements au 026 921 17 19
À la chapelle du foyer La Rose des Vents
Mercredi 17 h 00

NOTRE-DAMES DES MARCHES
Esprit de fraternité et d'entraide

De nombreux croyants se sont retrouvés le 6 mai 2025 pour le pèlerinage du printemps à Notre-Dame des Marches.

Organisé par le comité de l'Œuvre des Malades, il est destiné principalement aux résidents des établissements médicaux sociaux du canton de Fribourg et aux personnes handicapées. Mais de nombreux pèlerins les rejoignent pour partager ces moments de prières et de grâces dans une cantine montée spécialement pour l'occasion.

Bénévoles
Les Marches vous tiennent à cœur et vous avez un peu de temps ? Nous avons besoin de vous ! Afin de compléter notre équipe, nous recherchons des bénévoles pour nous aider à organiser le pèlerinage de printemps (le deuxième mardi de mai) et celui d'automne (le mardi qui suit le deuxième dimanche de septembre). Ouvert à toute personne, il n'est pas nécessaire d'avoir des compétences particulières. Les tâches à effectuer sont : montage et démontage de la cantine sous les directives du monteur, mise en place des chaises et du matériel, accueil et accompagnement des pèlerins, rangement.

Renseignements
Monique Landry-Murith
079 450 76 69 – moniqueleonie.landry@gmail.com

BROC'DWAY 2025
LE MONDE DU SPECTACLE
39ÈMES RENCONTRES DES JEUNESSES GRUÉRIENNES | 2-6 JUILLET

LE LEVER DE RIDEAU APPROCHE À GRANDS PAS!

Depuis plus d'un an, le comité d'organisation et les différentes commissions des RJG 2025 consacrent 200 % de leur temps à orchestrer chaque détail de cet événement. Jour et nuit, du lundi au dimanche, ils s'impliquent sans relâche pour offrir une édition inoubliable, prête à accueillir des milliers de jeunes, de familles et d'amis autour d'un programme festif.

Le 20 mai a marqué un instant symbolique : le premier coup de pioche. Ce geste a donné le ton à une édition qui s'annonce dynamique et rassembleuse. Les préparatifs battent leur plein, et l'enthousiasme est déjà palpable.

Cette année, le programme propose un loto avec à la clé une voiture d'une valeur de CHF 20'000.– et de nombreux lots à gagner. Autre moment fort : le souper-concert. Bien que toutes les places assises soient vendues, il reste encore quelques billets pour des places debout au prix de CHF 40.–.

Les journées du samedi et du dimanche seront également rythmées par les joutes sportives qui sauront divertir petits et grands. Le samedi, le traditionnel cortège animera les rues avec des chars hauts en couleur, des déguisements créatifs et une ambiance unique dans la Plaine des Marches.

Un immense merci à tous les bénévoles déjà inscrits! Leur engagement est essentiel pour faire de cette fête un succès. Sans eux, les RJG ne pourraient tout simplement pas se faire. Mais la route est encore longue et nous avons besoin de renforts supplémentaires. Rejoindre les bénévoles des RJG, c'est vivre une expérience enrichissante, rencontrer des gens et contribuer à un projet d'envergure. Alors, n'hésite plus : **inscris-toi** pour faire partie de notre fantastique troupe. Tes précieux coups de main seront comme des étoiles illuminant la fête de mille éclats. **En t'inscrivant, tu participes automatiquement à un TIRAGE AU SORT avec de chouettes CADEAUX RÉGIONAUX à gagner!** Inscriptions et informations : **RJG-2025.CH** ou au **077 233 55 64** par message ou téléphone entre 12h et 13h30.

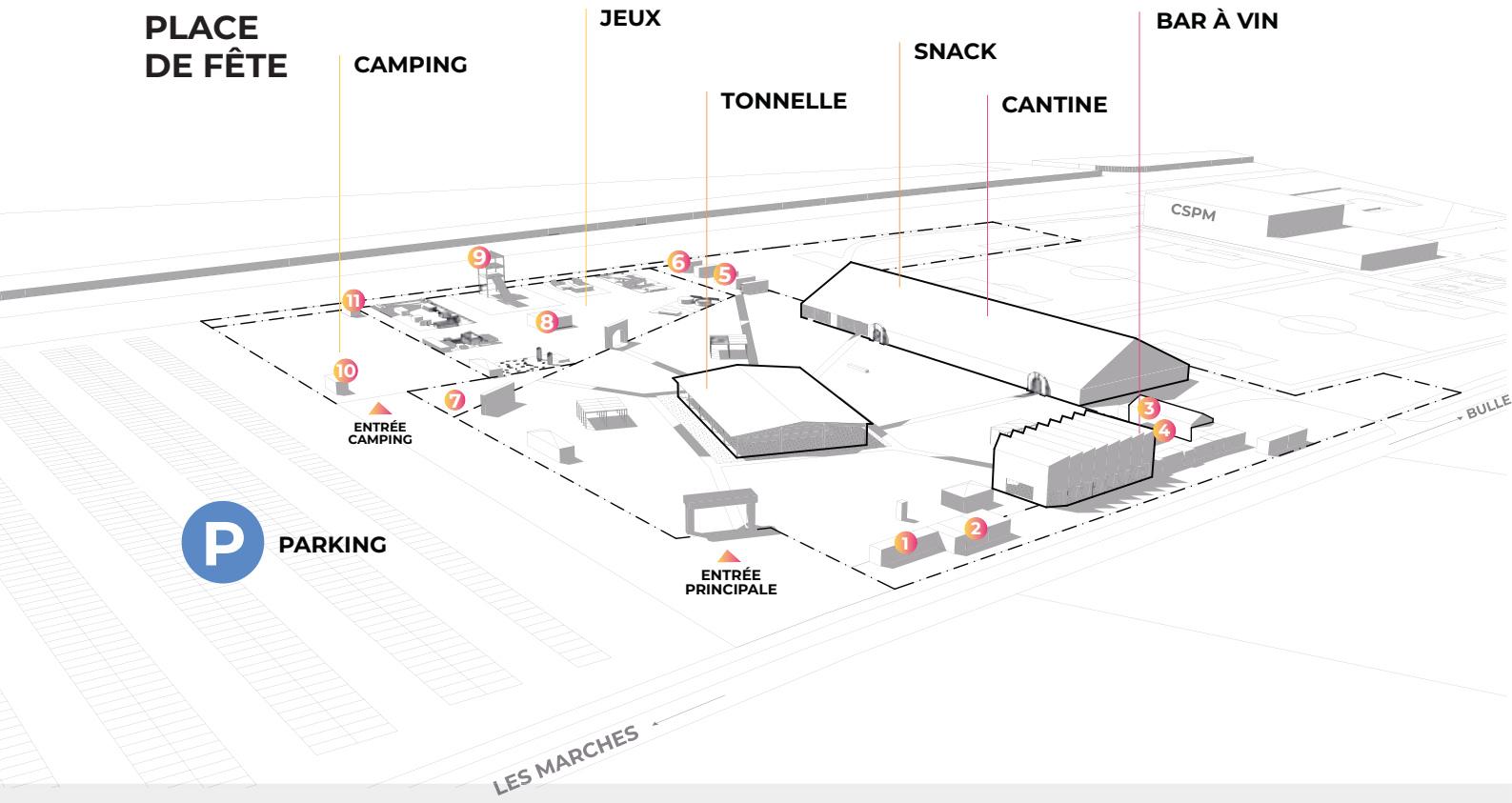

PROGRAMME

JUILLET
MERCREDI 2

Cantine
17h30 | Ouverture de la cantine
20h | **LOTO DES 39ÈMES RJG**
00h | Fermeture de la cantine

Bar à vin
18h | Ouverture du bar à vin
00h | Fermeture du bar à vin

Snack
18h-22h

JUILLET
JEUDI 3

16h-20h | Accueil camping

Cantine
18h | Ouverture de la cantine, places assises
19h | **SOUPER CONCERT – DJ ÖTZI**
21h30 | Début du concert
01h | Fermeture de la cantine

Bar à vin
18h | Ouverture du bar à vin
01h | Fermeture du bar à vin

Tonnelle
17h | Ouverture de la tonnelle
01h | Fermeture de la tonnelle

Snack
18h-01h

JUILLET
VENDREDI 4

08h30-15h30 | Journée des écoles

Cantine
18h | Ouverture de la cantine
21h | Soirée ***Flashback Fiesta by Globull*** *« Retour sur le meilleur du 21ème siècle en vidéoclip avec DJ OTHELLO»*
03h | Fermeture de la cantine

Bar à vin
16h | Ouverture du bar à vin
18h | Apéro des sponsors
21h | Concert ***Lendemain d'Hier***
03h | Fermeture du bar à vin

Tonnelle
16h | Ouverture de la tonnelle
03h | Fermeture de la tonnelle

Snack
18h-03h

JUILLET
SAMEDI 5

Place de fête
08h | Départ du cortège
11h45 | Concert ***L'écho des Vanils***
12h | Cérémonie d'ouverture
13h | Début des jeux
17h | Fin des jeux

Cantine
07h | Déjeuner pour les jeunesses
10h | Ouverture de la cantine
18h | Remise des prix cortège
21h | ***Clubbing by Globull*** *« Le meilleur des hits avec DJ ZAHNO, NICK AVENTI et SECTION 2»*
03h | Fermeture de la cantine

Bar à vin
10h30 | Ouverture du bar à vin
12h | Concert ***The Borl***
16h | Concert ***Take One***
19h30 | Concert ***Take One***
03h | Fermeture du bar à vin

Tonnelle
09h | Ouverture de la tonnelle
03h | Fermeture de la tonnelle

Snack
11h-03h

JUILLET
DIMANCHE 6

Place de fête
09h | Début des jeux
12h | Pause de midi
13h30 | Reprise des jeux
16h30 | Fin des jeux

Cantine
07h | Déjeuner pour les jeunesses
08h | Ouverture de la cantine
12h | Activité des syndics
17h | Remise des prix des jeux
23h | Fermeture de la cantine

Bar à vin
10h | Ouverture du bar à vin
11h | Apéro des officiels
23h | Fermeture du bar à vin

Tonnelle
08h | Ouverture de la tonnelle
23h | Fermeture de la tonnelle

Snack
11h-23h

INSTAGRAM

TIK TOK

INTERNET

FACEBOOK

À LA RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

REJOINS LES COULISSES !

RJG-2025.CH/BENEVOLES

PARKING

La place de fête est à côté du grand parking qui permet d'accueillir toutes les voitures. Une zone « deux-roues », une zone « mobilité réduite » ainsi qu'une zone « dépose-minute » sont à disposition. L'entrée du parking se fait via la Plaine des Marches. Pour plus d'informations concernant l'accès, veuillez vous rendre sur le site internet WWW.RJG-2025.CH

COMMISSION SPONSORING

Sans l'engagement de notre précieuse commission sponsoring, il nous serait impossible de compter sur ces merveilleux partenaires qui soutiennent les RJG 2025. Un immense merci à eux pour leur générosité et leur confiance !

CONDOLÉANCES
Ils nous ont quittés

Jean Patrick Delavy
31 octobre 1963
† 9 mars 2025

Michel Conus
3 février 1946
† 19 mars 2025

Marius Maradan
5 décembre 1937
† 2 avril 2025

Michel Vallélian
17 août 1934
† 12 mars 2025

Annie Macheret
23 mai 1946
† 27 mars 2025

Antoine Dématraz
1er janvier 1947
† 15 avril 2025

Se souvenir des belles choses apaise la souffrance de la séparation.

Les Autorités présentent l'expression de leur profonde sympathie à toutes les familles endeuillées.

J.-M. Savary
POMPES FUNÈBRES DE LA GRUYÈRE
Bulle Broc

SERVICE D'INCINÉRATION – FORMALITÉS
CONTRAT DE PRÉVOYANCE
Nous assurons aux familles en deuil : dignité, respect et discrétion
Gerbes – Arrangements floraux – Couronnes
Service jour et nuit
Rue de Montsalvens 12 – 1636 Broc
079 446 13 07 – 026 921 20 22 – Fax 026 921 37 26
pompes.funebres@bluewin.ch

FLEURISTE **PRÉ-FLEURI**
Rue de Montsalvens 12 – 1636 Broc
026 921 16 26

Horaire
8 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 18 h 30
Samedi fermeture à 16 h 00
Dimanche et jour férié
10 h 00 - 12 h 00

À AGENDER

2-6 juillet – Rencontres des Jeunesses Gruériennes

12-13 juillet – Motocross

31 juillet – Fête nationale

13 septembre – Marché des artisans

Informations
www.broc.ch/habiter-et-vivre-broc/agenda

JPF
jpf.ch

CARNAVAL
Mission réussie pour l'édition 2025

Le Carnaval de Broc 2025 s'est déroulé sous un ciel clément et dans une ambiance tout simplement extra… terrestre ! Avec pour thème *Objectif Broc : un trajet sans fin*, cette 47e édition a rassemblé petits et grands autour de moments festifs, hauts en couleur et en musique.

Tout a commencé en beauté le jeudi à l'Hôtel de Ville avec le traditionnel match aux cartes, qui a réuni pas moins de cinquante équipes dans une belle ambiance. Le vendredi, malgré une bise bien présente, la bonne humeur était au rendez-vous, notamment grâce aux Violettes Noires en concert sur la place centrale.

Le samedi, les enfants étaient à l'honneur avec un carnaval qui leur était dédié, ponctué d'un concours de masques et d'une belle participation. Merci à tous les enfants (et à leurs parents !) pour leur enthousiasme ! Le cortège aux flambeaux du soir a ensuite réchauffé les cœurs et allumé les étoiles dans les yeux des spectateurs.

Le dimanche à 14 h 44, le grand cortège a attiré plusieurs centaines de spectateurs dans les rues de Broc ! Un beau succès pour une édition qui a accueilli six guggenmusik, de nombreux groupes costumés, et surtout une nouveauté très attendue : les *tsarotés* (*petits chars* en patois). Trois petits chars sur le thème de l'espace ont ainsi défilé sous les acclamations du public. C'est le *tsaroté* « Moosweiler » qui a remporté le premier prix du public, bravo !

Côté char officiel, mention spéciale à La Pacotière, dont l'« Astrochar » a marqué les esprits avec ses quatre sousaphones tournoyants : un bel exemple de créativité carnavalesque !

Le comité tient à remercier chaleureusement tous les bénévoles, les autorités communales, ainsi que les sponsors, sans qui cette fête ne pourrait avoir lieu. Merci également à toutes les personnes présentes pour leur énergie et leur bonne humeur tout au long du week-end.

La prochaine édition du Carnaval de Broc aura lieu du 12 au 15 février 2026. Le voyage vers cette nouvelle aventure démarrera comme le veut la tradition le 11.11.2025 à 11 h 11, lors de l'ouverture officielle des carnavals.

VIE LOCALE
Reflets photographiques

19 mars *– 21 seniors brocois ont visité l'usine d'incinération SAIDEF. Le site de Posieux|Hauterive traite et valorise les déchets des communes. Les participants ont été conquis par les explications passionnantes du guide Félix Kolly et ont ainsi pu en savoir plus sur le trajet de nos déchets.* © Muriel Chapuis

26 mars et 2 avril *– Des seniores ont eu la chance de participer aux ateliers de décorations de Pâques animés par Christiane Ruffieux. Les participantes sont reparties avec leurs œuvres qui ont pris une belle place dans leurs foyers.* © Muriel Chapuis

26 avril *– Le chœur mixte Lè Riondêné accompagné par la Société de jeunesse Les Maillets ont chanté les traditionnelles sérénades de la fête du 1er Mai dans les rues brocoises. Avec quelques jours d'avance, ils ont animé le village avec des mélodies annonçant le retour des journées ensoleillées.* © Véronique Aeby

CHIENS
Rappel des règles élémentaires

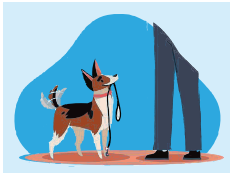

Il est rappelé aux propriétaires et aux promeneurs de chiens la teneur du Règlement communal relatif à la détention et à l'imposition des chiens. Toute personne ayant la responsabilité d'un chien veille à ce que celui-ci **ne souille pas** le domaine public et privé d'autrui.

Il lui incombe de **ramasser les déjections** de son animal et de les évacuer dans les dispositifs communaux prévus à cet effet.

Du 1er avril au 15 juillet, les chiens doivent être **tenus en laisse** en forêt. Les prescriptions relatives aux réserves naturelles sont réservées.

DÉCHETS SECS
Feu en plein air

En vertu de l'art. 26 a de l'Ordonnance sur la Protection de l'air, seule l'incinération de déchets secs et naturels (branchages) est tolérée, pour de faibles quantités et ne dégageant que peu de fumée. En revanche, en cas d'importantes quantités de déchets à éliminer, la déchetterie communale est à même de les accepter durant ses heures d'ouverture.

Service cantonal de l'environnement
www.CHFch/energie-agriculture-et-environnement/air/emissions-de-polluants-atmospheriques/feux-en-plein-air-dans-son-fourneau-son-poele-ou-sa-cheminee

CONSTRUCTIONS
Procédures

Vous avez un projet de construction ?
Consultez la brochure d'aide disponible sur notre site web : www.broc.ch/construire-et-entreprendre/permis-de-construire

Pour les installations solaires
Consultez le site web de l'État de Fribourg :
www.CHFch/territoire-amenagement-et-constructions/permis-de-construire-et-autorisations/permis-de-construire/permis-de-construire-installations-solaires

GORGES DE LA JOGNE
Fermeture

Le sentier restera **fermé durant toute l'année 2025** en raison de gros dégâts. Merci de respecter la signalisation mise en place.

TONTE DU GAZON
Heures à respecter

Selon le Règlement communal de police, les gazons ne doivent pas être tondus :
- entre 12 h 00 et 13 h 00, le soir après 20 h 00
- le samedi avant 9 h 00 et après 17 h 30
- les jours fériés et le dimanche

Claude Giroud
jardin paysage
026 912 05 87 – 079 635 06 13 – www.jardin-giroud.ch

ADMINISTRATION COMMUNALE
Fermeture estivale

L'administration communale est fermée du **1er au 8 août 2025**. En cas d'urgence, les adresses mails restent accessibles durant cette période.

Adresse principale : commune@broc.ch
Contrôle des habitants : controlehabitant@broc.ch
Finances : finance@broc.ch
Impôts : impot@broc.ch
Service technique : technique@broc.ch

ÉNERGIE
Subventions communales

Vous souhaitez obtenir une subvention communale en termes d'énergie ? Consultez la page du site internet communal : www.broc.ch/environnement-et-energie/energie

Cité de l'énergie

VISIBILITÉ ET SÉCURITÉ
Végétation à proximité de la voie publique

L'entretien régulier (sous-entendu tout au long de l'année) de la végétation privée et notamment celle à proximité directe de la voie publique **incombe aux propriétaires** pour assurer la visibilité et renforcer la sécurité sur la voie publique et pour tous les usagers.

Les branches ou autres végétations gênant la diffusion correcte de l'éclairage public ou masquant la signalisation routière sont à éliminer. Toute branche débordant sur la chaussée ou le trottoir doit être élaguée.

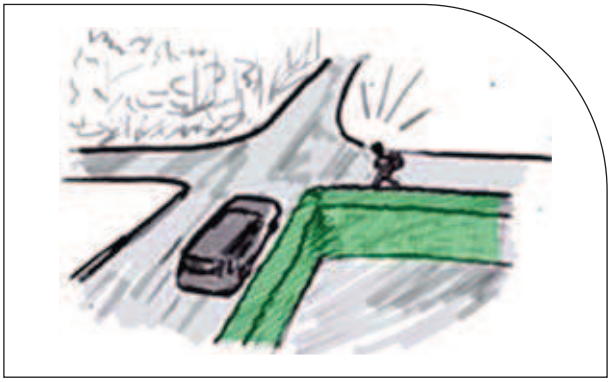

Haies vives
Sur les tronçons rectilignes, les branches des haies vives doivent être distantes d'au moins 1,65 m du bord de la chaussée le long des routes publiques. Elles doivent être taillées chaque année.

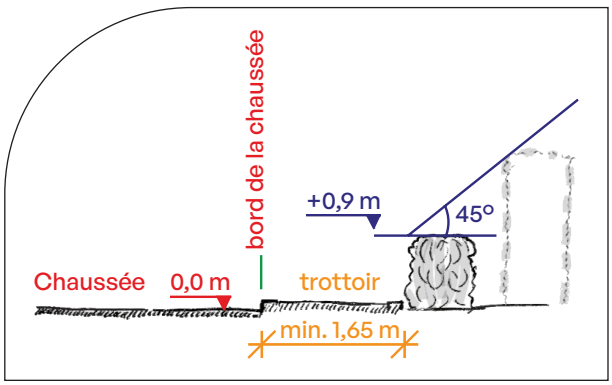

Elles ne doivent pas s'élever à plus de 90 centimètres au-dessus du niveau de la chaussée.

Dans les courbes et à leur approche, les plantations sont interdites à l'intérieur des limites de construction, lorsqu'elles constituent un obstacle pour la visibilité des usagers.

Il est primordial de prendre connaissance des dispositions légales en lien avec la végétation pour toute nouvelle plantation dans le document publié : www.broc.ch/autorites-et-services/reglements-communaux

Chaque propriétaire est invité à en prendre connaissance et à entretenir de manière régulière et continuelle la végétation sur son bien-fonds.

ESPÈCES TOXIQUES
Les séneçons : des plantes à éliminer

Des espèces végétales problématiques pour l'agriculture ont profité des pratiques environnementalistes et de la rationalisation du travail pour s'étendre dans les prairies, bords de routes ou des voies de chemin de fer. Parmi elles, celles appartenant à la famille des séneçons.

Exemples
Herbe de saint Jacques et séneçon à feuilles de roquette (les plus fréquentes), séneçon des Alpes, séneçon aquatique (rare).

Description de l'herbe de saint Jacques
Présence : prairies plutôt sèches. Plante bisannuelle (parfois pluriannuelle). Hauteur : 30 à 100 cm. Fleurs : jaunes, fin mai à août (le séneçon à feuilles de roquette commence plus tard). Feuilles : voir le schéma pour distinguer les différentes espèces. Confusions possibles avec le millepertuis ou la crépide bisannuelle qui ne sont pas toxiques.

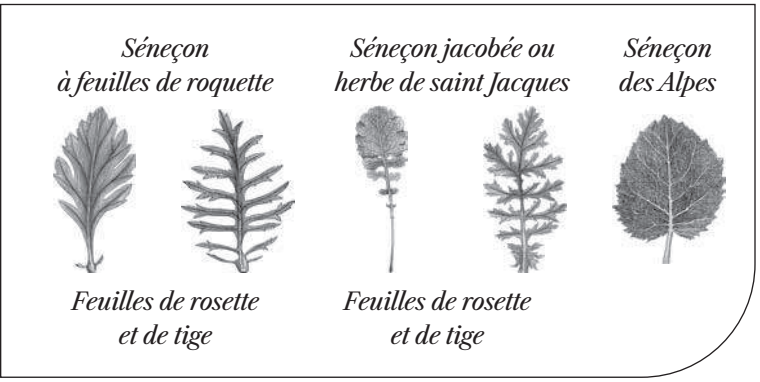

Toxicité
Toutes les parties de la plante sont toxiques, mais les fleurs ont les concentrations les plus élevées. C'est au stade rosette que les risques d'intoxication sont les plus élevés, car le bétail les consomme parfois sans discernement.

Les substances toxiques sont des alcaloïdes (pyrrozilidine), qui ne sont pas détruits par l'ensilage ou le séchage. Ils s'accumulent dans le foie et peuvent aisément provoquer la mort, même plusieurs mois après l'ingestion.

Les bovins et les chevaux sont sensibles. Il faut observer entre autres des pertes de poids, de l'anémie ou des diarrhées anormales. Les moutons peuvent plus ou moins détoxifier la substance. En cas de diagnostic tardif, il n'y a pas beaucoup d'espoir de sauver l'animal.

Pâturer avec prudence
En cas de présence massive, il faut pâturer avec prudence. Éventuellement, éviter de pâturer ces parcelles au printemps lorsque la plante est encore en rosette. Dès la montaison, le bétail l'évite généralement à cause de l'odeur et de la dureté de la tige.

Limiter l'expansion
Ne pas laisser grainer les plantes, en fauchant ou en arrachant les plantes isolées ou les refus, puis en les évacuant de la parcelle. Une pâture rapide et précoce au printemps aide également à densifier la prairie. Les herbicides comme Ally Tabs ou ceux à base d'hormones (2,4-D, MCPA, MCPP, Dicamba) s'avèrent assez efficaces en plante par plante et ils ménagent les graminées. Les traitements de surface sont déconseillés.

Service phytosanitaire cantonal
Le Service phytosanitaire cantonal assure le conseil et l'information dans le domaine de la protection des plantes. Il assure également l'information, la lutte et la surveillance concernant les organismes de quarantaine dans le canton, tel que la chrysomèle des racines du maïs.

www.CHFch/grangeneuve/conseils-et-expertises/service-phytosanitaire-cantonal

Sources : P. Aeby IA Grangeneuve

SENIORS
Programme des activités

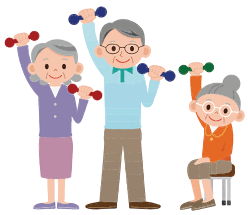

23 juillet – 10 h 00 - 12 h 00
VISITE DE LA CAVE À FROMAGE DE LA TZINTRE
SUIVI D'UN APÉRITIF, Charmey

28 août – 8 h 30 - 12 h 00
BALADE FACILE, à définir

5 septembre – 15 h 30 - 16 h 30
YOGA DOUX, centre paroissial

10 septembre – 14 h 30 - 17 h 00
LOTO DE L'ANIMATION PAROISSIALE, centre paroissial

17 septembre – 11 h 30 - 15 h 00
REPAS EN COMMUN, Hôtel de Ville

24 septembre – 14 h 00 - 17 h 00
BALADE FACILE, à définir

30 septembre – 14 h 30 - 17 h 00
LOTO DU FOYER, La Rose des Vents

3 octobre – 15 h 30 - 16 h 30
YOGA DOUX, centre paroissial

8 octobre – La journée
SORTIE BRISOLÉE organisée par la Paroisse

21 octobre – 14 h 30 - 17 h 00
LOTO DU FOYER, La Rose des Vents

22 octobre – 14 h 30 - 16 h 00
VISITE DU BARRAGE DE SCHIFFENEN

7 novembre – 15 h 30 - 16 h 30
YOGA DOUX, centre paroissial

12 novembre – 14 h 30 - 17 h 00
LOTO DE L'ANIMATION PAROISSIALE, centre paroissial

13 novembre – 11 h 30 - 15 h 00
REPAS EN COMMUN, Restaurant Les Marches

19 novembre – 14 h 00 - 17 h 00
DÉCORATIONS DE NOËL, centre paroissial

25 novembre – 14 h 30 - 17 h 00
LOTO DU FOYER, La Rose des Vents

3 décembre – 14 h 00 - 17 h 00
DÉCORATIONS DE NOËL,
centre paroissial

10 décembre – 14 h 30 - 17 h 00
LOTO DE L'ANIMATION PAROISSIALE, centre paroissial

16 décembre – 14 h 30 - 17 h 00
LOTO DU FOYER, La Rose des Vents

18 décembre – 15 h 00 - 17 h 00
THÉ DE NOËL, Restaurant L'Étoile d'Or

POUR SE MAINTENIR EN FORME

- **Tous les mardis**
  GYMNASTIQUE POUR LES DAMES
  16 h 30 - 17 h 30, centre paroissial
- **Tous les mercredis**
  GYMNASTIQUE POUR LES HOMMES
  d'octobre à mai – 17 h 00 - 18 h 00
  complexe sportif de la plaine des Marches

Informations complémentaires
Administration communale :
026 921 80 10
www.broc.ch/generations-et-famille/senior

plus d'intérêts en toute simplicité

Taux préferentiel de 0,81 %*

Avec le nouveau compte épargne Extra.

*Conditions disponible sur :
valiant.ch/compte-epargne-extra

valiant

LAITERIE CHEZ JACO
De la montagne à la plaine

Comme la clientèle n'a pas forcément la possibilité de se rendre à Jaun pour acheter du fromage à pâte dure ou à pâte mi-dure et d'autres délicieux produits du terroir, Jaco Clément les met à disposition en plaine dans différents lieux de vente, notamment à la Laiterie de Broc depuis juillet 2024.

À côté du gruyère AOP, du vacherin fribourgeois AOP et de la raclette de montagne au lait cru, les clients ont l'eau à la bouche en découvrant le Mutschli, l'amour de Bellegarde, le centenaire, le Jauner Bergkäse, le petit Jauner et également le sérac.

La sélection de fondues maison moitié-moitié ou 100 % vacherin est une agréable invitation à planter la fourchette dans le caquelon avec les amis.

Les produits laitiers sont aussi d'excellente qualité. Lait pasteurisé, beurre de fromagerie, crème double et yogourts maison ont la saveur des bonnes choses.

Jaco Clément prend à cœur de mettre les produits de la montagne en valeur. Il les fabrique à la Fromagerie de Jaun-Bellegarde depuis 2017. Il baigne dans le lait depuis l'âge de 15 ans ! Son parcours professionnel de fromager l'a conduit à Morlon et à Moudon avant d'arriver au Jaun.

Il travaille en étroite collaboration avec les fournisseurs locaux pour permettre de faire grandir sa passion pour la mise en valeur de l'énorme travail des paysans de là-haut. L'herbe de la montagne, les fleurs des champs et les atouts gustatifs de la nature donnent à ses produits un merveilleux goût et relèvent les saveurs authentiques venues de nos vallées. Le goût naturel de tous ses produits explose en bouche pour le plus grand plaisir de la clientèle.

Jaco Clément passe tous les jours à Broc réapprovisionner les rayons du magasin. Tandis que Véronique, Bozena et Marie-Hélène s'occupent du service avec le sourire et réalisent, sur demande, des plateaux de fromages pour toutes les occasions.

Pour savourer le bouquet des arômes de la montagne, dégustez les produits de la Laiterie de Broc !

Norbert Tornare

Laiterie Chez Jaco
Place du Parc 4 – 1636 Broc – 026 921 15 51
www.laiterie-de-broc.ch
Lundi au vendredi :
8 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 18 h 30
Samedi et dimanche :
8 h 00 - 12 h 00 et 13 h 00 - 17 h 30

Véronique, l'une des vendeuses, accompagnée de Jacqueline et Jaco Clément. © DR

LA SEIGNEURIE DE MONTSALVENS EN BREF

Son Histoire creusée dans le même sillon que celui du Comté de Gruyère

L'ouvrage « Montsalvens, entre lac et montagne » *édité en 2022, évoquant la genèse de cette Seigneurie, titrait : « Une famille à l'origine brumeuse » (sic). Or, et l'état généalogique* « avril 2025 » *va le prouver, il fut possible de dresser une généalogie relativement constante et fiable, notamment en liant celle-ci à l'Histoire des Gruyère, la branche principale, une démarche sans doute inédite.* *William Horner, 15 mai 2025*

Cette Seigneurie de Montsalvens, devenue branche cadette des Gruyère, s'implanta vers l'an mil sur le *Mons Silvanus*, le Mont de la forêt, un belvédère rocheux dominant majestueusement toute une région

Le mariage d'un puîné (?) de la dynastie des Gruyère et de Juliana, une fille de Pierre de Glâne, richement dotée, serait à l'origine de la Seigneurie de Montsalvens. En effet, la coutume voulut que l'on ne laissât pas cette gente dame fortunée sans fief. C'est ainsi que se serait implantée, fruit de la dotation, ladite Châtellenie avec comme premier seigneur l'époux de Juliana ; il portera le nom de Guillaume, comte de Montsalvens. Quant à la sœur de Juliana, Agnès, elle épousa Rodolphe I^er^ de Gruyère, quatrième dans l'ordre dynastique.

En 1274, Pierre II de Gruyère reçoit l'autorisation de son suzerain le comte Philippe I^er^ de Savoie de dresser de vastes fortifications, avec le développement d'un bourg.

L'on créa ainsi un bastion contre les appétits des voisins, même les lointains Habsbourg. Par la suite la citadelle se peupla, entourée d'un rempart constituant une forteresse de quelque 280 m de pourtour. Malgré ce dispositif défensif, les Bernois firent un raid en 1407 aux conséquences désastreuses. Dès le 14^e^ siècle, les sires du lieu emménagèrent à la Maison Forte de Broc, aujourd'hui le Château d'En-bas.

L'autre côté de la route cantonale, lieu dénommé « Roc de Bataille » sur les cartes, subsistent encore les restes de « Monsalvens dessous », sorte de miniplace forte avec tour, remparts surplombant à pic la Jogne. Était-ce un poste défensif avancé des Corbières, eux qui possédaient la grande partie du Val de Charmey ? Les historiens en font une hypothèse.

Au 14^e^ siècle, les Montsalvens règnent sur une baronnie de 173 censitaires (ou tenancier-chefs de famille) de Broc, Châtel, Crésuz, Grandvillard, Lessoc et Rossinière, soit plus de 1000 personnes.

La dynastie de Montsalvens se trouva privée de successeur direct, Guillaume II décéda en 1183 sans héritier

À l'époque, le choix traditionnel ne pouvait que se porter sur une lignée d'enfants mâles, peut-être se profilait encore l'ombre de la Loi Salique celle qui excluait, depuis la nuit des temps, toute donzelle du concert des successions. Dès cette date de 1183, le titre de comte de Montsalvens fut attribué à des cadets de Gruyère qui occupèrent le site. Ainsi, n'est-il guère possible de dissocier le destin de ces familles dans leur évolution généalogique et historique.

Trois Montsalvens ceignirent la couronne de Gruyère, consolidant ainsi les liens familiaux

(Entre parenthèses : le rang hiérarchique figurant dans l'ordre dynastique et schématisé d'avril 2025)

Parfois, lors d'absence de successeurs, la dynastie des Gruyère allait être assurée par les seigneurs de la branche cadette des Montsalvens. C'est le cas de Pierre IV *(N° 10)*, fils des Montsalvens Rodolphe I^er^ et Dame Contessons. Le deuxième fut Antoine *(N° 12)*, enfant de Rodolphe II de Montsalvens et de Dame Antoinette Salins-la-Tour. Après de nombreuses années, Jean I^er^ *(N° 17)*, d'abord titré Jean IV de Montsalvens, né du mariage de Jean III de Montsalvens et de Perronette de Blonay et futur grand-père du comte Michel, allait aussi porter la couronne des Gruyère jusqu'en 1514, date de son décès.

Le Comte Michel de Gruyère, joueur, dépensier, entraîna la Féodalité gruérienne vers l'abîme de la faillite

Ne pouvant honorer ses dettes, les créanciers de ce comte dont l'État de Fribourg se partagèrent l'ensemble des biens et Michel dut s'exiler. Nous sommes en 1554. Si le site de Gruyères et son château ont continué à vivre, ce n'est pas le cas de Montsalvens qui s'endormit dans la torpeur des siècles, dépouillé peu à peu de ce qu'il était possible de mettre en valeur ; c'est ainsi que les tuiles allaient recouvrirent la toiture du château de Corbières.

En 1864, le site devint propriété, pour un prix d'achat de CHF 500.–, de la Commune de Broc, « qui conservera en vénération les restes – citation reprise de l'ouvrage d'Henri Naef – 1945 ». Dans les années 1990, un sursaut de vie redonna au site un peu de majesté grâce à un intense débroussaillage, à la consolidation du donjon et à l'illumination de celui-ci.

Généalogie des Comtes de Gruyère et de Montsalvens

- Un même Destin
- Une concomitance Historique
- Des liens Familiaux

C'est seulement à partir de l'époque où Guillaume Ier allait s'installer sur le trône que se constitua une dynastie authentifiée et constante.

Le Comté de Gruyère se dénomma jadis Comté d'Ogo, phonétisation de l'allemand Hoch Gau (Haut Pays).

1. **Guillaume Ier** (Wilerius/Wilhelm) 1080–1115
   - Fonde Prieuré Rougemont
   - Participe à 1ère Croisade : 1095–1099

Agathe

2. **Raimond** 1115–1136

3. **Guillaume II** 1136–1157

Vers 1157, Ogo devint Gruyère et Rodolphe porta le nom de Rodolphus de Grueres. Il hérite de Montsalvens suite au décès de Guillaume II (1183).

4. **Rodolphe Ier** 1157–1196 — Agnès † 1196

Pierre de Glâne *deux filles :* Juliana † 1180 — **Guillaume Ier** † 1162

Un proche parent des Gruyère?

5. **Pierre Ier** 1196–1209 — Clémence d'Estavayer

Sans postérité

6. **Rodolphe II** 1209–1226 — Gertrude de Montagny

Miles de Montsalvant

Pierre Ier 1162–1177 — Pétronille d'Estavayer

soeurs

Guillaume II † 1183

Sans postérité

7. **Rodolphe III** 1226–1270 — 1. Colombe de Belmont (Grandson) † 1238 — 2. Guillemette

Fin de la dynastie directe ; Montsalvens devient l'apanage de Gruyère

Fait don de la Ville de Bulle à l'évêque de Lausanne.

8. **Pierre II** 1270–1304 — Ambroisie † 1267

Pierre le Jeune † 1283 — Guillemette de Grandson (fille de Pierre) † 1309

Fondateurs de la Part-Dieu (lèguent une «Part à Dieu»)

9. **Pierre III** 1304–1342 — Catherine de Weissenbourg

Sans postérité mâle

Rodolphe Ier † 1290 — Contessons

Chalamala Dernier bouffon † 1349

10. **Pierre IV** (Perrod) 1342–1365 Co-Seigneur de Corbières par mariage (jusque vers 1326) — 1. Marguerite de Corbières † 1319 — 2. Catherine de la Tour Châtillon † 1367

Jean Ier (Johonnod) 1342–1366 — 1. Isabelle d'Aarberg 2. Marguerite de Billens 3. Marguerite d'Oron 4. Philippa de Ravoyrie

Sans postérité

11. **Rodolphe IV** 1365–1403 — 1. Marguerite d'Aubonne — 2. Marguerite de Grandson

Jean II † 1381

Rodolphe II † 1401 — Antoinette Salins-la-Tour

Le comte Antoine légitima deux de ses trois fils naturels (François, Jean) pour lui succéder.

12. **Antoine** 1403–1433 — Jeanne de Noyer

13. **François Ier** 1433–1475 — Bonne Costa du Piémont

Jean III 1439–1465 — 1447 — Perronette de Blonay † 1455

Jean IV

14. **Louis** 1475–1492 — Claudine de Seyssel

15. **François II** 1492–1499

Sans postérité

16. **François III** 1499–1500 — Isabelle de Valaise

Sans postérité

Jean IV de Montsalvens devient Jean Ier de Gruyère

17. **Jean Ier** 1500–1514 — Huguette de Menthon

La Savoie, voisine bien implantée dans l'ouest du Comté de Gruyère, obtint en 1251 l'hommage de Rodolphe III. Cette sorte d'allégeance perdit tout effet lors de l'entrée des troupes françaises, en 1536, en territoire savoyard. En 1274, Pierre II de Gruyère reçut de Philippe 1er de Savoie l'autorisation de renforcer le site fortifié de Montsalvens et d'y développer un bourg avec des habitations.

18. **Jean II** 1514–1539 — 1504 — 1. Marguerite de Vergy — 2. Catherine de Montegnard

Jacques † 1516

Dernier à porter le titre

Bonne — François de Gingins

François Baron d'Aubonne † 1550

Pierre Protonotaire apostolique

19. **Michel** 1539–1554 — 1553 — Madeleine de Miolans † 1564

Louis de Miolans, comte de Montmayeur

Françoise de Chabannes-Vanderesses

Sans postérité

Michel décéda en mars 1576, au château de Talmey, chez son cousin François de Vergy (gouverneur de Bourgogne, décédé en 1591)

William Horner / avril 2025

JEU AUX COULEURS BROCOISES
Les mots à découvrir

Complétez ce texte à trous avec des mots contenant B R O C dans leur orthographe

Ce dimanche matin, la petite place du village s'anime. Une grande B R O C___ ___ ___ ___ est organisée, attirant chineurs et collectionneurs en quête de trésors oubliés. Parmi les stands, un artisan présente ses créations et n'hésite pas à B R O C___ ___ ___ ___ ___ les visiteurs avec quelques plaisanteries.

Un peu plus loin, un pêcheur retraité partage sa passion et explique comment B R O C___ ___ ___ ___ ___ correctement une ligne pour attraper de beaux poissons.

Pendant ce temps, un musicien écossais en costume traditionnel fait résonner un air de ___ ___ B R O C___ surprenant les passants.

Au détour d'un stand, une dame se masse le poignet avec une ___ ___ B R O C___ ___ ___ ___ ___ miracle, vantée pour ses vertus apaisantes. Elle espère ainsi soulager la douleur causée par une blessure du tissu ___ ___ B R O C___ ___ ___ ___ ___ ___ ___ ___, souvenir d'une chute récente.

Réponses du jeu *Les sept différences* du N° 1/2025

Schmutz SA
opticiens diplômés

Rue du Petit-Chêne 20
1002 Lausanne

Bd de Pérolles 5
1701 Fribourg

Rue du Lac 43
1800 Vevey

Tea-room Hauser chez Béatrice

Ouvert tous les jours dès 6 h 00

Rue de Montsalvens 3
1636 Broc
026 921 34 98

RECETTE DE SAISON
Tiramisu aux abricots

Ingrédients (6 portions)
Plat à gratin d'environ 24 x 30 cm

Compote d'abricots
1 dl d'eau
1 cs de jus de citron
3 cs de sucre
800 g d'abricots dénoyautés coupés en quatre

Crème au mascarpone
500 g de mascarpone suisse
75 g de sucre glace
1 sachet de sucre vanillé
150 g de yogourt nature
2 cs d'amaretto, d'abricotine ou de jus d'orange
2 dl de crème fouettée
175 g de biscuits à la cuillère
100 g d'amaretto moelleux

Décoration
Un peu de cacao en poudre
1 -2 amarettos réduits en miettes
2-3 abricots coupés en lamelles

Préparation
40 minutes / Refroidissement : 30 minutes

1. Compote d'abricots. Porter à ébullition l'eau, le jus de citron et le sucre. Ajouter les abricots, couvrir et cuire al dente. Laisser refroidir.
2. Crème au mascarpone. Battre le mascarpone, le sucre glace et le sucre vanillé jusqu'à obtention d'une crème lisse. Ajouter le yogourt et l'amaretto ou le jus d'orange. Incorporer délicatement la crème.
3. Dresser le tiramisu en alternant une couche de biscuits à la cuillère et d'amaretto, de compote d'abricots (avec le liquide) et de crème au mascarpone. Terminer par une couche de crème. Réserver le tiramisu au frais jusqu'au moment de servir et laisser infuser.
4. Décorer le tiramisu peu avant de servir.

Préparer le tiramisu la veille. Il aura ainsi bien infusé et aura plus de goût. © Swissmilk

PHOTO HISTORIQUE
Il y a longtemps

La date de cette photo n'est pas connue. On y voit la ferme de La Calonière qui se trouvait à la rue de Montsalvens. De nos jours, cet emplacement a été longtemps occupé par la Coop et actuellement par le magasin deguisement.ch.

Le terme « calonière » désigne un tuyau qui sert d'outil, actionné par un tour, utilisé par les graveurs. Est-ce que le nom de la ferme s'inspirait de cet outil ? L'histoire ne le dit pas.

© Simon Glasson – Collection : Musée gruérien

INFO *Broc* DÉLAIS RÉDACTIONNELS

N° 3 ÉTÉ / AUTOMNE 2025
6 AOÛT 2025 – Parution : mi septembre

N° 4 AUTOMNE / HIVER 2025
20 OCTOBRE 2025 – Parution : fin novembre

infobroc@broc.ch – 026 921 80 10

INFO *Broc*

Pour recevoir le bulletin dans votre boîte aux lettres

ABONNEZ-VOUS !

CHF 20.– par année
infobroc@broc.ch – 026 921 80 10

En libre-service dans la caissette à côté du pilier public au bas du bureau communal et à disposition dans les établissements publics de Broc

Garage du Château d'En Bas Sàrl

Rue de Prieuré 38 • 1636 Broc

PEUGEOT

Salvatore Fatuzzo
Tél. 026 921 24 14
E-mail : garagechateau@bluewin.ch

Impressum

Périodicité : 4 numéros par année au fil des saisons (printemps, été, automne, hiver)

Contact : infobroc@broc.ch – 026 921 80 10

Maquette : azur marketing & communication

Rédaction et mise en page : Norbert Tornare

Impression : media f imprimerie SA, Bulle